



Nous ne l'oublierons jamais

Quand il faut faire le deuil d'un proche, nous cherchons par tous les moyens à préserver sa mémoire, à donner un sens à sa disparition.

Un don au Club des petits déjeuners – par legs testamentaire ou en témoignage de sympathie est bien plus qu'un geste à la mémoire d'une personne disparue. C'est un gage d'avenir pour des milliers d'enfants qui peuvent ainsi manger avant d'aller en classe et profiter pleinement de leur journée à l'école. Ça ne s'oublie pas.

Sur réception de votre don, le Club des petits déjeuners du Québec enverra une carte en votre nom à la personne de votre choix.

Je désire faire un don à la mémoire de :

Veillez envoyer une carte en mon nom à :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone (résidence) : Téléphone (bureau) :

Courriel :

Vos coordonnées :

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone (résidence) : Téléphone (bureau) :

Courriel :

Don au montant de \$

Je joins un chèque à l'ordre du Club des petits déjeuners du Québec.

Je fais un don par carte de crédit.

Don mensuel

J'autorise le Club des petits déjeuners du Québec à prélever \$

par mois, à compter du .

Le 1er de chaque mois Le 15 de chaque mois

Prélèvement automatique sur mon compte bancaire

Veillez nous retourner ce feuillet complété et accompagné d'un spécimen de chèque.

Prélèvement automatique sur ma carte de crédit

VISA MasterCard AmEx

Numéro de la carte :

Date d'expiration :

Signature requise : _____

I.M.W.



CLUB DES PETITS
DÉJEUNERS DU QUÉBEC

151, boul. de Mortagne, bureau D
Boucherville (Québec) J4B 6G4

1-888-442-1217